



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



P.V C.R.Q.D N° 12 du 30 avril 2013

Membres Présents : Mrs KARTALI. DJ – MEZIAN .K – KAHOUADJIA

Ordre du jour: affaires administratives & disciplinaires championnat R2/ R1/D2

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

AFFAIRE N°107: Ren : J.S.Arzew - M.Sig S/G D2 du 13/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ 2^{ème} Avertissement OFF (A) Mr. FEDDAG.M Lic/N°285 du club M.SIG.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club M.SIG

AFFAIRE N°108: Ren : J.S.B - USMBA S/G R1 du 13/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ 2^{ème} Avertissement OFF (A) Mr. RAHOU.B Lic/N°375 du club USMBA.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club USMBA

AFFAIRE N°109: Ren : M.B.Saida – U.S.Tenes S/G D2 du 13/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. TOUZALLA. AEK Lic/N°575 du club MBS.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. TOUZALLA. AEK Lic/N°575 du club MBS

AFFAIRE N°110: Ren : OMSBA – JSEK S/G R1 du 27/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. AZAIZ .M Lic/N°234 du club OMSBA.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. AZAIZ .M Lic/N°234 du club OMSBA

AFFAIRE N°111: Ren : W.C.B.O.S – C.S.O S/G D2 du 26/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. ABDESLAMI.H Lic/N°442 du club WCBOS.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. ABDESLAMI.H Lic/N°442 du club WCBOS

AFFAIRE N°112: Ren : U.S.T – J.S.A S/G D2 du 19/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. BENBRAHIM.M Lic/N°032 du club JSA.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. BENBRAHIM.M Lic/N°032 du club JSA

AFFAIRE N°113: Ren : HBCT – JPAA S/G D2 du 19/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. BENHADDAD.A Lic/N° 103du club JPA.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. BENHADDAD.A Lic/N° 103du club JPA



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



AFFAIRE N°114: Ren : RADJA Sidi Ali - WRBDjidiouia S/G R2 du 13/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr.TIOUDIOUNE .H Lic/N° 207 du club WRBDjidiouia.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. TIOUDIOUNE .H Lic/N° 207 du club WRBDjidiouia

AFFAIRE N°115: Ren : C.S.O - M.C.O S/G D2 du 20/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ 2^{ème} Avertissement OFF (A) Mr. BENZAADA.A Lic/N°159 du club CSO.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club CSO

AFFAIRE N°116: Ren : G.C.A.T - U.S.M.B.A S/G R1 du 26/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ 2^{ème} Avertissement OFF (A) Mr. GHELLAMALLAH.A Lic/N°340 du club GCAT.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club GCAT

AFFAIRE N°117: Ren : M.C.O - M.SIG S/G D2 du 26/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ 2^{ème} Avertissement OFF (A) Mr. MEKKI.D Lic/N°184 du club MCO.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club MCO

AFFAIRE N°118: Ren : CSHB ADGHA – J.S.M.Relizane S/G D2 du 19/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Absence du club J.S.M.Relizane
- ☞ Attendu qu'aucune lettre explicative n'est parvenue à la L.R. H.B-Oran
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Match en faveur du club CSHB ADGHA par le score de (12-00)
- ☞ Défalcation d'un (- 01) point du classement général du club J.S.M.Relizane
- ☞ Il est infligé une amende de 50.000 DA au club J.S.M.Relizane

AFFAIRE N°119: Ren : M.C.Sebdou – SCAB.AIN EL BERD S/G R2 du 27/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match et rapport des arbitres signalant :
- ☞ 2^{ème} Avertissement OFF (A) Mr.SENOUCI.M Lic/N° 137 du club MCS.
- ☞ Disqualification du joueur MEGHARBI.R Lic/N°032 du club MCS pour attitude antisportif envers arbitres
- ☞ Mauvais comportement du joueurs LARABI.Y Lic/N°123 du club MCS a la fin de rencontre
- ☞ Mauvais comportement du OFF(A) Mr.SENOUCI.M Lic/N° 137 du club MCS a la fin de rencontre
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club MCS (2^{ème} Avertissement)
- ☞ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur MEGHARBI.R Lic/N°032 du club MCS
- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club MCS
- ☞ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur LARABI.Y Lic/N°123 du club MCS
- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club MCS
- ☞ Il est infligé une suspension de huit (08) matchs fermes au OFF(A) Mr.SENOUCI.M Lic/N° 137 du club MCS
- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club MCS



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



AFFAIRE N°120: Ren : N.R.A.E.T – N.G.Hennaya S/G R2 du 12/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match et les rapports des arbitres et délégué signalant :
- ☞ Disqualification du joueur HELLAL.H Lic/N°536 du club NRAET pour comportement antisportif grossier envers adversaire
- ☞ Disqualification du joueur BEZZEROUKI .O Lic/N°531 du club NRAET pour comportement antisportif envers adversaire
- ☞ Disqualification du joueur BENMOHAMED.A Lic/N°530 du club NRAET pour comportement antisportif grossier envers adversaire .
- ☞ Vu la lettre explicative du club N.R.A.E.T parvenue à la L.R.H.B-Oran
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Il est infligé une suspension de QUATRE (04) matchs fermes au joueur HELLAL.H Lic/N°536 du club NRAET
- ☞ Il est infligé une amende de 4000 DA au Club NRAET.
- ☞ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur BEZZEROUKI .O Lic/N°531 du club NRAET
- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club NRAET.
- ☞ Il est infligé une suspension de QUATRE (04) matchs fermes au joueur BENMOHAMED.A Lic/N°530 du club NRAET
- ☞ Il est infligé une amende de 4000 DA au Club NRAET.

AFFAIRE N°121: Ren : J.S.B - E.S.O.F S/G R1 du 26/04/2013

- ☞ Vu la feuille de match et les rapports des arbitres et délégué signalant :
- ☞ Rencontre arrêtée a la 2^{ème} mi-temps .suite a l'agression d'un membre du club E.S.O.F (MIMOUN Med president de section) par le president de section du club J.S.B Mr. GHAZI .Hassan et un groupe de supporters ainsi qu'incitation au désordre par la meme personne dans les gradins.
- ☞ Vu la lettre explicative du club E.S.O.F parvenue à la L.R.H. B .Oran
- ☞ Vu la lettre explicative du club J.S.B parvenue à la L.R.H. B .Oran
- ☞ Vu la lettre de suspension par mesure conservatoire concernant le membre du club J.S.B Mr. GHAZI .Hassan sous réf : 163/LROHB/2013 en date du 29-04-2013
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Il est infligé une suspension de deux (02) ans fermes au membre du club J.S.B Mr. GHAZI .Hassan avec proposition de radiation.
- ☞ Il est infligé une amende de 10.000 DA au Club JSB.
- ☞ Rencontre reprogrammé par la D.O.S à « huit-clos » le terrain sera désigné par la L.R.H.B.Oran.
- ☞ Les même joueurs inscrit sur la feuille de match seront autorisé a participé à la rencontre reprogrammée.

AFFAIRE N°122: Ren : C.R.Temouchent - H.B.C.Misserghin S/G R1 du 27/04/2013

- ☞ Vu la lettre de déprogrammation de la rencontre sous réf : 137/ L.R.H.B-Oran /2013 en date du 25-04-2013 :
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Match en faveur du club H.B.C.Misserghin par le score de (12-00)
- ☞ Défalcation d'un (- 01) point du classement général du club C.R.Temouchent

AFFAIRE N°123: Ren : N.G.Hennaya - R.M.Salamandre S/G R2 du 27/04/2013

- ☞ Vu la lettre de déprogrammation de la rencontre sous réf : 138/ L.R.H.B-Oran /2013 en date du 25-04-2013 :
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Match en faveur du club N.G.Hennaya par le score de (12-00)
- ☞ Défalcation d'un (- 01) point du classement général du club R.M.Salamandre

AFFAIRE N°124: Ren : D.R.C.Oran - RAJA Sidi Ali S/G R2 du 26/04/2013

- ☞ Vu la lettre de déprogrammation de la rencontre sous réf : 138/ L.R.H.B-Oran /2013 en date du 25-04-2013 :
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Match en faveur du club D.R.C.Oran par le score de (12-00)
- ☞ Défalcation d'un (- 01) point du classement général du club RAJA Sidi Ali

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT
EFFET A COMPTER DU : 09 MAI 2013